



D'un 15 avril à l'autre, Mgr Fellay est-il crédible?

Traduction:

t?umaczenie na polski: [Czy bp Fellay jest wiarygodny? Pelagius Asturiensis](#)

Le 15 avril dernier a été rendu public le texte de Mgr Fellay qui doit paraître prochainement dans *la Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* de la Fraternité. Si on le considère **isolément**, ce texte est d'autant plus ferme qu'il est principalement composé de citations de Mgr Lefebvre. Mgr Fellay reconnaît "*l'actualité de l'analyse*" de notre fondateur, qui demeure "*le fil conducteur de la position doctrinale et de l'action*" de la Fraternité. "*Sa perception très juste vaut encore aujourd'hui.*" La profession de foi par laquelle s'ouvre la fameuse déclaration du 21 novembre 1974 "*est celle de tous les membres de la Fraternité*". Enfin, "*aujourd'hui, dans la même ligne, nous ne pouvons que répéter ce que Mgr Lefebvre et l'abbé Schmidberger à sa suite ont affirmé. Toutes les erreurs qu'ils ont dénoncées, nous les dénonçons.*" Voilà bien de quoi rassurer les plus méfiants!

Et pourtant... si l'on considère ce texte, non plus isolément, mais **dans le contexte actuel** de la Tradition, on ne peut s'empêcher de s'interroger: Mgr Fellay est-il crédible? ou plus précisément: doit-on croire Mgr Fellay dans sa déclaration du 15 avril 2012 ou dans sa lettre du 15 avril 2013? D'un 15 avril à l'autre, le contraste est saisissant. "*L'analyse de Mgr Lefebvre*" est-elle vraiment "*demeurée le fil conducteur de la position doctrinale et de l'action?*" du supérieur général de la Fraternité en 2012? "*La situation de l'Eglise reste quasi inchangée*" à Pâques 2013: ce n'était pas ce qu'on pouvait lire dans l'éditorial du *Cor unum* de mars 2012...

Alors comment comprendre le texte du 15 avril dernier? Ne pouvons-nous craindre que ce coup de barre à droite soit destiné à rassurer et endormir ceux qui résistent encore à la politique de ralliement? Pour que Mgr Fellay redevienne crédible, trois préalables sont nécessaires:

1.

Un "**mea culpa**" qui ne se trompe pas de poitrine: Mgr Fellay reconnaît que "*la Fraternité s'est trouvée dans une position délicate* (quel euphémisme!) *durant une grande partie de l'année 2012*" (plus maintenant?), mais il explique aussitôt que les difficultés venaient des "*exigences*" et du "*manque de clarté*" de Rome. Le supérieur général et la maison générale n'y seraient donc pour rien? Il est indispensable que Mgr Fellay revienne explicitement sur certains écrits et certains faits de l'année écoulée: entre beaucoup d'autres, citons simplement la honteuse réponse du 14 avril 2012 aux trois évêques, la scandaleuse Déclaration du 15, la piteuse déclaration du Chapitre général, les odieuses sanctions qui ont frappé un évêque, des prêtres, (exilés ou exclus), des religieux (retardés aux ordres)...



2.

La réaffirmation solennelle, dans une déclaration adressée simultanément au Saint-Siège et à tous les évêques, prêtres et fidèles de la Tradition, du principe: "pas d'accord pratique sans accord doctrinal". En précisant soigneusement le sens des mots, afin d'éviter toute ambiguïté et pour que personne ne s'imagine qu'il y aurait "accord doctrinal" par le simple fait que Rome nous accepterait tels que nous sommes.

3.

La critique ferme et publique de la Rome actuelle et du pape actuel. Mgr Lefebvre ne se contentait pas de dénoncer les erreurs, il n'hésitait pas à s'en prendre, avec respect mais vigueur, aux auteurs d'erreurs; pas seulement aux évêques, mais également au pape lui-même. Vers la fin de son texte, Mgr Fellay semble critiquer discrètement et timidement (sans oser le nommer) le pape François, mais il ne dénonce pas les nombreux scandales qui ont marqué les premières semaines de son pontificat. Et Dici nous ressort l'histoire d'Enéa et Pie, comparaison déjà tentée par l'abbé Céliér en 2005 pour Benoît XVI. Depuis huit ans, le nombre des porteurs de lunettes roses s'est accru de façon effrayante.

Concluons en proposant tout haut ce que pensent tout bas bien des prêtres et des fidèles: quand un supérieur a mis en si grand danger l'œuvre qui lui était confiée, il convient qu'après avoir reconnu ces erreurs il renonce à sa charge. C'est au moins une "condition souhaitable" pour sauver la partie encore saine de la Fraternité. Peut-être même une "condition sine qua non"

Un Prêtre